

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 AVRIL 2017

Présents : Mrs et Mmes Nathalie BOUCHER, Frédéric DE AZEVEDO, Jean-Philippe DODE, Gérard GUILLET, Audrey PASCAL, Laurent PASCAL, Aurélie POIRAUD, Frédéric REYMOND, Michel ROMÉY, Brigitte VUILLOD.

Excusée : Linda GAUDINO.

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 09/03/2017 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1/ Délibération d'affectation du résultat pour le budget principal, le budget de l'Eau et le budget du CCAS

- **Budget de la commune**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de : 174 502.47 € auquel il faut ajouter, suite à la dissolution du CCAS au 31/12/2016, l'excédent de fonctionnement du CCAS, soit 1359.60 €,

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de 2016 comme suit :

Report en fonctionnement R 002 : **175 862.07 €**

- **Budget de l'Eau**

Après avoir examiné le Compte Administratif du **budget de l'EAU**, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de -11 100.16 €,

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de 2016 comme suit :

Report en fonctionnement R002 : **43 826.47 €**

2/ Vote BP 2017 COMMUNE et SERVICE DE L'EAU

- **Budget de la commune**

Le Maire et le 1^{er} Adjoint présentent au conseil le BP 2017.

Cette année, les opérations importantes d'investissement seront les suivantes :

- Aménagement du bâtiment de l'ancienne mairie
- Aménagement de la salle des fêtes
- Aménagement des toilettes publiques à l'entrée du village
- Aménagement des toilettes de l'école
- Aire de jeux
- Voirie

Il est proposé au conseil :

D'approuver le budget principal 2017 comme suit :

Handwritten mark

Handwritten mark



Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	462 188.07 €	Dépenses	372 814.84 €
Recettes	462 188.07 €	Recettes	372 814.84 €

Pour : 10
 Contre : 0
 Abstention : 0

Le budget 2017 (Commune) est approuvé à l'unanimité.

• **BP SERVICE DE L'EAU**

Le Maire rappelle au conseil les travaux importants de réhabilitation du réseau d'eau prévus sur les exercices 2017 et 2018. Une partie des travaux sera consacrée au renforcement du réseau d'eau potable et l'autre partie sera réservée à l'interconnexion et la sécurisation entre les réseaux d'Auberives-en-Royans et Saint-André-en-Royans.

La commune de Saint-André-en-Royans sera maître d'ouvrage pour les communes d'Auberives-en-Royans et Saint-André-en-Royans.

Pour financer cette opération, la commune va réaliser un emprunt de 450 000 €.

Le Département de l'Isère et l'Agence de l'Eau apporteront une aide financière à hauteur de 55%.

Il est proposé au conseil :

D'approuver le budget de l'eau 2017 comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	83 480.95 €	Dépenses	1 670 841.53 €
Recettes	83 480.95 €	Recettes	1 670 841.53 €

Pour : 10
 Contre : 0
 Abstention : 0

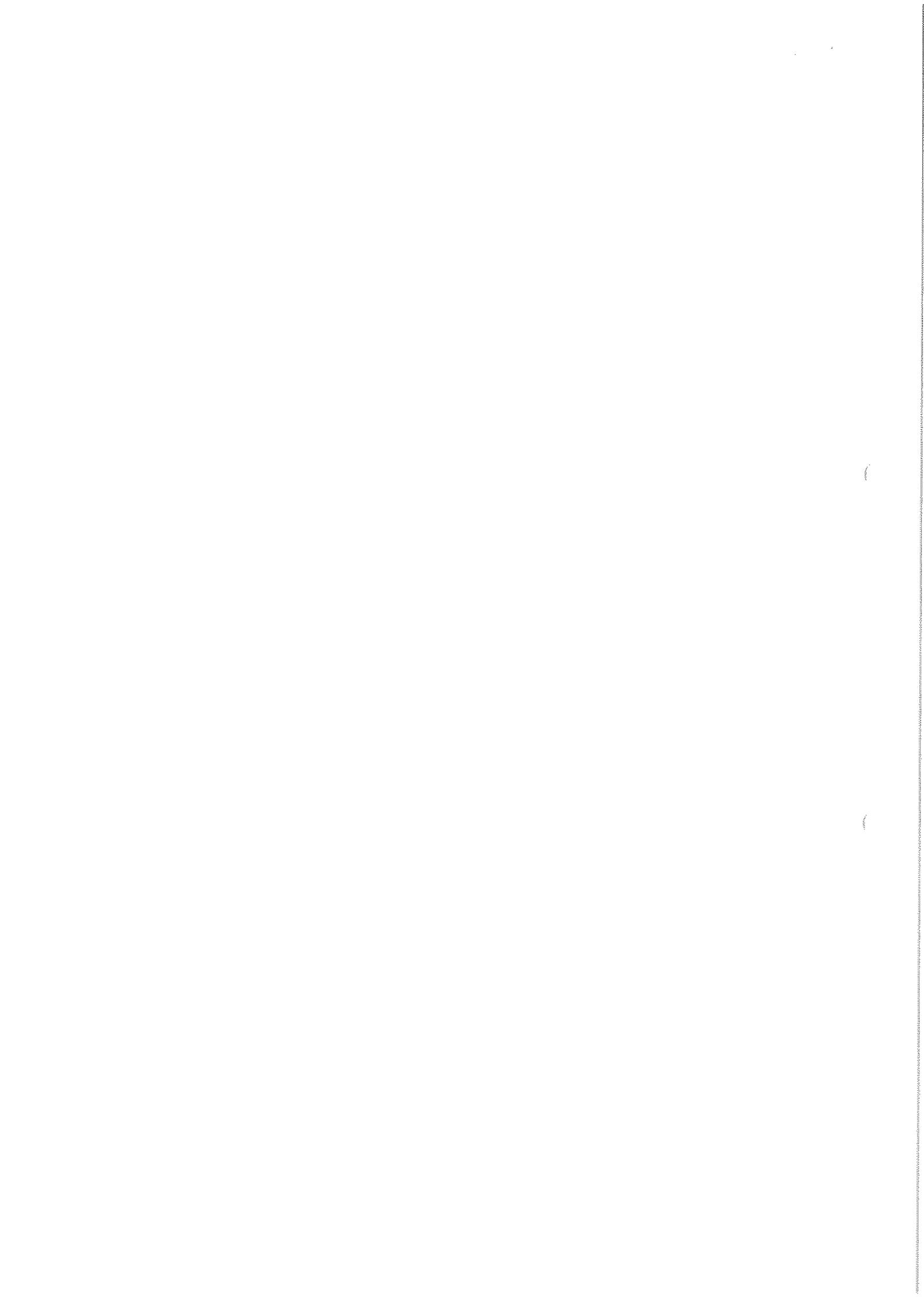
Le budget 2017 (Eau) est approuvé à l'unanimité.

3/ Subventions aux associations 2017

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de délibérer pour le versement des subventions aux associations.

La proposition faite au conseil municipal pour l'année 2017 est la suivante :

Article comptable	Association	Subvention 2016	Proposition Subvention 2017
6574/65	ACCR	135 €	135 €
	Club Prunier	135 €	135 €
	Comité d'animation de Saint-André-en-Royans	1 530 €	1530 €
	OCCE Maternelle Auberives	225 €	225 €
	OCCE St André	1 170 € - 400 € = 770 € (+ 750 € voyage)	1500 € (fournitures scolaires à charge de l'école, sauf investisst)



	Les amis du Vieux St André	270 €	715 € (165 € + 550 €)
	Les petites canailles	450 €	0 €
	Association des parents d'élèves	450 €	450 €
	Bibliothèque la Halle	180 €	180 €
	Association des jeunes de St André	90 €	90 €
	Amicale des donateurs de sang	250 €	250 €
	Réserve subvention exceptionnelle	490 €	0 €
	TOTAL	5 125 €	5 210 €

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,
- Approuve la liste des subventions à verser aux associations telle que présentée dans le tableau ci-dessus.*

4/ Vote du taux des TH, TFB et TFNB

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2017.

Les bases d'imposition prévisionnelles et les produits attendus sont les suivants :

Taxes locales	Taux 2016	Bases prévisionnelles 2017	Produits 2017 attendus
Taxe d'habitation	7.45	397 200	29 591
Taxe foncière (bâti)	11.22	230 000	25 806
Taxe foncière (non bâti)	42.77	24 400	10 436
			65 833

Monsieur le Maire propose au conseil d'augmenter le taux de la taxe d'habitation de 2 points, soit 9.45 %, ce qui porte les produits attendus comme suit :

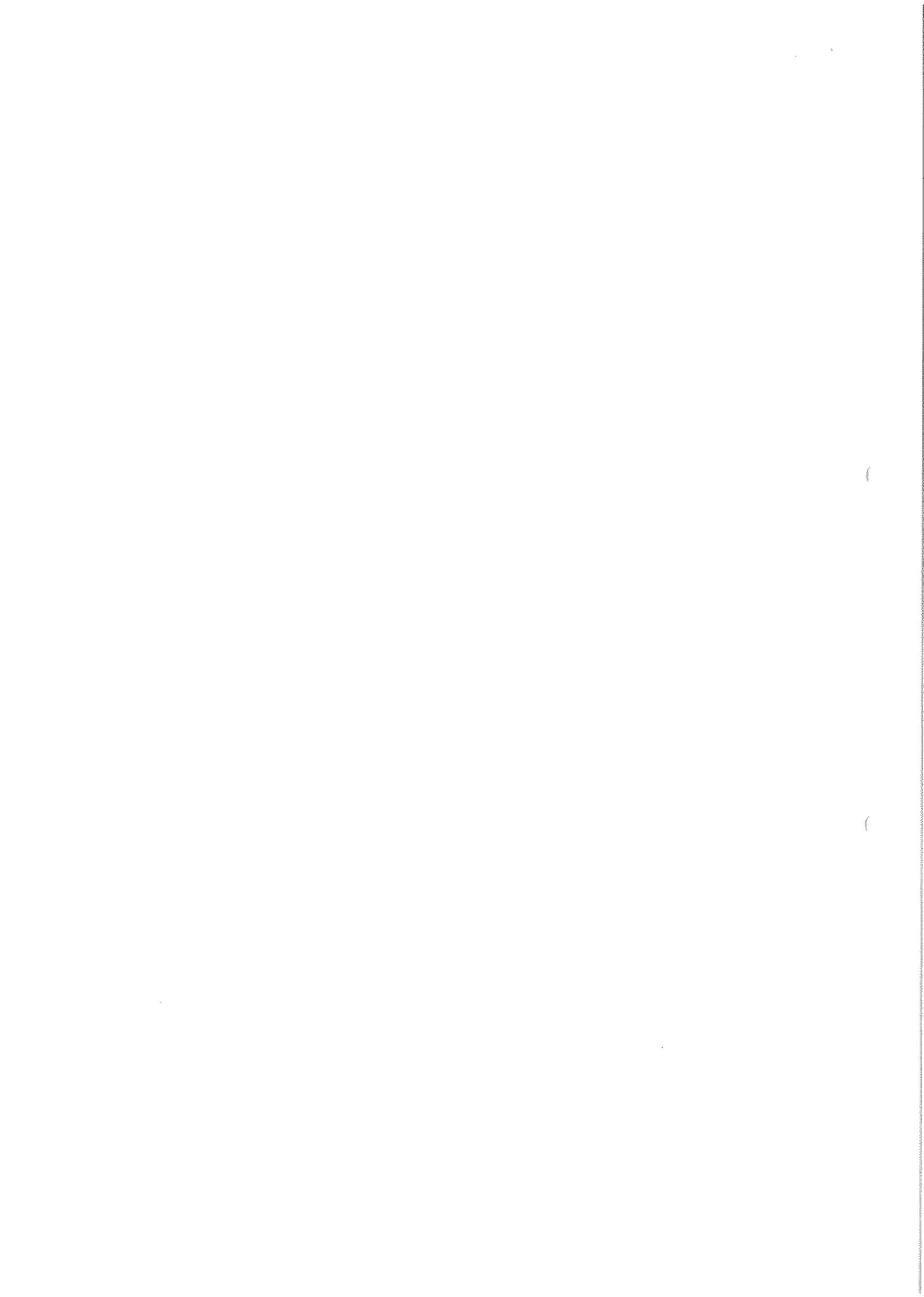
Taxes locales	Taux 2017	Bases prévisionnelles 2017	Produits 2017 attendus
Taxe d'habitation	9.45	397 200	37 535
Taxe foncière (bâti)	11.22	230 000	25 806
Taxe foncière (non bâti)	42.77	24 400	10 436
			73 777

*Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- Décide d'augmenter le taux de la taxe d'habitation, soit 9.45 % pour l'année 2017.*

5/ Demande de subvention pour le bâtiment de l'ancienne mairie

Afin de poursuivre la mise en valeur du centre du village, Monsieur le Maire propose de refaire la façade du bâtiment de l'ancienne mairie.

Le montant des travaux est estimé à 67 000 €.



Pour réaliser cette opération, la commune peut solliciter une aide financière du Département de l'Isère.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la demande de subvention pour un montant subventionnable de 67 000 € telle que présentée ci-dessus,*
- Charge le Maire de transmettre cette demande au Conseil Départemental.*

Questions diverses

Le conseil organise le tour de rôle pour la tenue du bureau de vote en vue de l'élection présidentielle, scrutin du 23 avril et du 07 mai 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

A Saint-André-en-Royans, le 14 avril 2017

Frédéric DE AZEVEDO,
Maire

